

leur tyrannie, je n'aurais jamais fini Monseigneur de vous faire le récit de la triste situation dans laquelle sont plongés ces pauvres gens. La crainte d'interrompre le silence de Votre Excellence par un trop long discours a ce sujet m'oblige de finir sur ce point.

Au sujet de nos Baillifs, il semble qu'il serait plus a propos qu'ils fussent changés tous les ans au jour de leur nomination, et que chaque année il y en eut un nouveau censé premier baillif, d'autant que celui qui occupe cette place seulement deux ans de suite, s'attribue trop de gloire et d'autorité, se croit au dessus de tout ce qui cause fort souvent de très mauvaises suites, au contraire si un chacun L'Etoit a son tour, Les choses seroient dans un autre ordre et sçituation, et ceux qui seroient en place cette année s'appliquent a faire leur devoir du mieux qui leur seroit possible; Je supplie votre Excellence de faire s'il lui plait attention a mon exposé, comme de vous rendre sensible aux Tribulations de ce pauvre peuple affligé, qui est tres doux, Laquel j'ai conduit pendant L'Espace de vingt cinq a vingt six ans en qualité de capitaine et de juge tres souvent, par les injustices qui lui sont faites journellement et des quelles il ne peut être delivré que par un pur effet de la bien veillance et charité paternelle de votre Excellence, employant en cette occasion votre autorité et esquitable justice, a laquelle il est tres respectueusement soumis ainsi qu'a L'honneur de vos ordres, j'osoit me flatter d'avoir L'honneur d'aller faire la reverence a Votre Excellence et L'assurer de mes plus profonds respects et soumissions, mais j'ai été privé de cette grande satisfaction n'ayant sçu votre arrivée a Maska que longtemps apres que votre Excellence en a été partie, attendant L'honneur de vos ordres je suis avec le plus profond respect, monseigneur, votre très humble et tres obeissant serviteur,

JOSEPH DÉROSIE, père  
Cy devant capitaine de milice.

*Copie de l'ordre, en blanc.*

District de } En vertu de L'ordre signé par Samuel Mather Ecuyer juge de paix en  
Montreal. } date le

*Demandeur.* Je Baillif soussigné certifie m'être expres  
transporté dans le domicile du deffendeur parlant a sa per-  
sonne a fin qu'il n'en ignore, qu'il doit paroître devant mon  
dit Sieur Mather le Courant

*Deffendeur.* pour répondre a la demande du demandeur.

C

La date 1768.

Signé LATOUR Baillif.

### N° 3.—RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ÉTUDIER L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE PAR LES JUGES DE PAIX.

(Archives canadiennes, série Q, vol. 6, page 147.)

PRÉSENTS :

Son Excellence Guy Carleton, gouverneur	} Ecuiers.
L'honorable M. William Hey, juge en chef	
H. T. Cramahé	
Thomas Dunn	
Walter Murray	
Colin Drummond	

Lecture du rapport de la commission, en date du 29 août et du 11 courant, nommée le 18 août dernier pour étudier l'état actuel de l'administration de la justice par les juges de paix dans les limites de cette province.

Rapport approuvé et ordre donné qu'il soit inséré dans ce livre; aussi, que le procureur général reçoive instruction de préparer une ordonnance d'après les nouveaux règlements que ce même rapport propose d'établir.